Maire

DG-GT

N° de résolution
ou annotation

Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue 12 août 2025 à 18h00 à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Audrey Blondin-Lebel (siège n°1)
Marc Champagne (siège n° 4)
Nathalie Turgeon (siège n° 5)
Vacant (siège n° 6)

Étaient absentes :

Danielle Joly (siège n°2)
Andrée Beaulieu (siège n° 3)

Formant le quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Luc Diotte.

Est aussi présente : madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen(e) n'était présent(e)

2025-08-687 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le maire procède à la vérification et à la conformité du quorum.
L'ouverture de la séance est proposée par le conseiller Marc Champagne à 18h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-08-688 **CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'ASSEMBLÉE**

IL A ÉTÉ CONSTATÉ par la conseillère Nathalie Turgeon, que les élus ont reçu l'avis de convocation dans les délai requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-08-689 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Absente	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Absente	Vacant	

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-08-690 **ENGAGEMENT DE L'AGENCE DE SÉCURITÉ – GROUPE TRAK**

ATTENDU QUE les organisateurs du Festival Khumeia procéderont à la deuxième édition du festival les 15, 16 et 17 août 2025 ;

ATTENDU QU'il y a de la controverse au sein des résidents du Lac-aux-Bouleaux ;

ATTENDU QUE l'urbaniste de la Municipalité sera disponible en cas de plainte des citoyens ;

ATTENDU QUE le rôle de la Municipalité est de protéger ses employés(es) ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Turgeon

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Absente	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Absente	Vacant	

ET RÉSOLU de mandater l'entreprise « Groupe Trak » afin de déployer deux (2) agents spéciaux qui seront aptes à accompagner l'urbaniste de la Municipalité lors de l'événement. La soumission pour les trois (3) jours est au montant 6 200 $ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-08-691 **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 18h10 sur proposition du conseiller Marc Champagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Luc Diotte
Maire

Lyz Beaulieu
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

_____

Luc Diotte
Maire

Je, Lyz Beaulieu, greffière-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

_____

Lyz Beaulieu
Greffière-trésorière